

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

REUNION DU JEUDI 19 FEVRIER 2026 à 18 heures 30

PV N° 2

Présents : Mme VEDRINES, MM. ECOBICHON (Président), BRIDIER, CHANUDET, DEFRENEIX, GATIER, PAIREAU, PETIT-PIERRE, TISSANDIER.

Excusés : MM. APOLLARO, BEAUQUESNE, ROBERT.

Assistent : MM. BRUNAUD, COUBRET, ZARROUK.

POINT SUR LES CONTROLES POUR L'ANNEE 2025

Tous les terrains et éclairages prévus à l'agenda de 2025 ont été visités.

Le protocole de prise de rendez-vous avec les Collectivités a été modifié, ce qui perturbe la finalisation des dossiers.

VISITES A EFFECTUER POUR LES ECLAIRAGES ET INSTALLATIONS 2026

Eclairages (entre parenthèses la date avant laquelle le contrôle devra être effectué) :

- Bourgneuf (01/09/26)
- Boussac (05/11/26)
- La Souterraine Paul Sauvage 1 (05/11/26)
- La Souterraine Paul Sauvage 2 (05/11/26)
- La Souterraine Stade de la Piscine (05/11/26)
- Mainsat (17/11/26)

Visites décennales (entre parenthèses la date avant laquelle la visite devra être effectuée) :

- Boussac stade annexe (18/04/26)
- Chambon-Sur-Voueize (18/04/26)
- St Sulpice le Guérétois (24/05/26)

FAFA

La somme allouée au District pour la saison 2025/2026 est d'environ 33.000 euros.

Le Comité avait pris la décision de financer deux projets au maximum de l'enveloppe disponible, la Commission espérant un reliquat pour accompagner les dossiers restants.

Si l'enveloppe devait rester identiques pour les saisons à venir, la Commission décide de proposer au Comité de Direction de donner la priorité aux dossiers concernant la mise aux normes de vestiaires et la création d'éclairage au niveau minimum T6.

Fin de la réunion : 20 heures.

Le Président : Thierry ECOBICHON.